

Résultats des entreprises

En 2016, le taux de marge des sociétés non financières (SNF) s'est stabilisé : 31,9 % en moyenne annuelle, après s'être nettement redressé en 2015. Il a été soutenu par la baisse du prix de l'énergie et par la montée en charge des politiques destinées à enrichir la croissance en emploi, notamment le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, le Pacte de responsabilité et de solidarité et la prime à l'embauche dans les PME. En sens inverse, les salaires réels ont été plus dynamiques que la productivité apparente du travail, ce qui a pesé sur le taux de marge.

En 2017, le taux de marge se replierait légèrement à 31,6 %. La croissance des salaires réels et les gains de productivité se compenseraient. La prime à l'embauche et la baisse des cotisations mises en œuvre par le Pacte de responsabilité et de solidarité continueraient de soutenir les marges. En revanche, la remontée du prix du pétrole pèserait sur le taux de marge même si les entreprises sont parvenues à répercuter une partie de la hausse sur leurs prix de vente notamment à l'exportation.

Le taux de marge s'est stabilisé en 2016

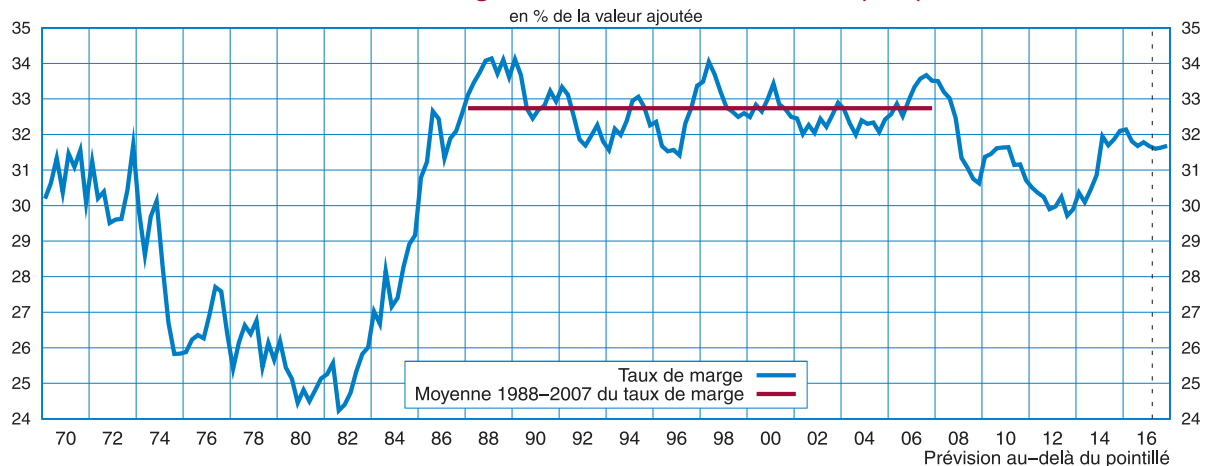
En 2016, le taux de marge (*graphique 1*) s'est stabilisé à 31,9 %, après s'être nettement redressé en 2015 (+1,5 point). En premier lieu, il a été soutenu par des « termes de l'échange » plus favorables, ce qui reflète principalement une

nouvelle baisse du prix de l'énergie importée. Ce facteur a ainsi contribué pour +0,6 point à la variation du taux de marge (*tableau*). De plus, plusieurs mesures visant à enrichir la croissance en emplois ont soutenu le taux de marge : la prime à l'embauche dans les PME instituée en début d'année ; la seconde phase du Pacte de responsabilité et de solidarité (PRS), étendant l'abaissement du taux des cotisations pour la famille au 1^{er} avril 2016 ; enfin, la poursuite de la montée en charge du CICE. L'ensemble de ces mesures a contribué à relever le taux de marge à hauteur de +0,2 point (*tableau*). En revanche, l'emploi salarié a été presque aussi dynamique que la valeur ajoutée et la productivité apparente du travail n'a donc que faiblement progressé, tandis que les salaires réels ont accéléré. Ces deux facteurs cumulés ont pesé pour 0,8 point sur la variation du taux de marge. Le profil infra-annuel du taux de marge a été un peu heurté début 2016 puis s'est quasiment stabilisé (31,8 % fin 2016, contre 32,1 % un an plus tôt).

Le taux de marge se replierait légèrement en 2017

Le taux de marge reculerait un peu en 2017. Les gains de productivité resteraient faibles tandis que les salaires réels croîtraient modérément : la contribution globale de ces deux facteurs à la variation du taux de marge serait nulle en moyenne sur l'année. En outre, les mesures de soutien aux entreprises monteraient encore légèrement en charge en moyenne sur l'année, ce qui

1 - Taux de marge des sociétés non financières (SNF)

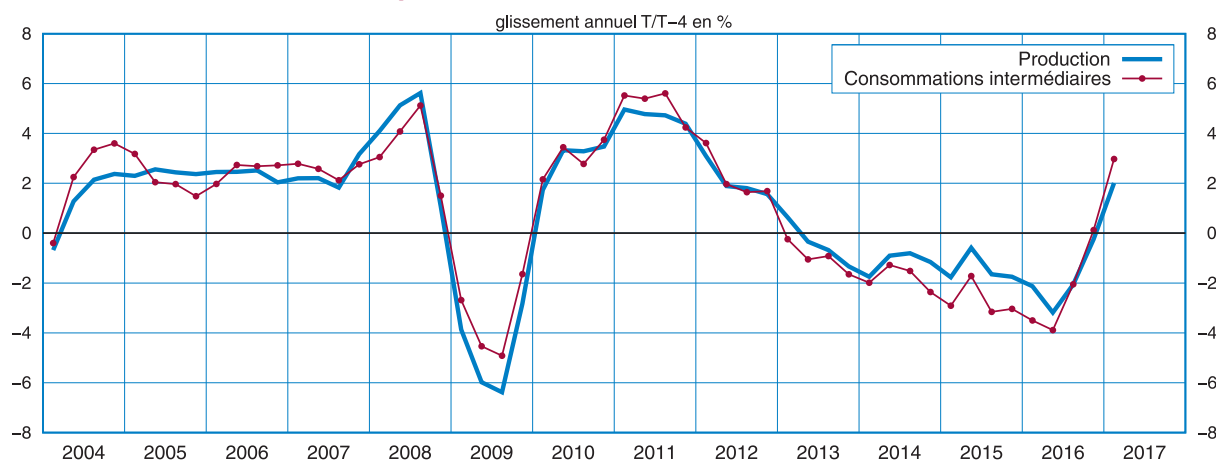


Conjoncture française

contribuerait à rehausser le taux de marge de 0,2 point. Le relèvement au 1^{er} janvier du taux des cotisations patronales pour la retraite aurait une incidence très limitée. Enfin, les termes de l'échange se dégraderaient un peu en 2017 après s'être nettement améliorés les deux années précédentes, en raison de la hausse du cours du pétrole depuis fin 2016. Toutefois les entreprises,

notamment exportatrices, sont parvenues à répercuter partiellement la hausse du cours des matières premières sur leurs prix de vente fin 2016 et début 2017 (*graphique 2*), si bien que la contribution négative des termes de l'échange serait modérée : -0,3 point en moyenne annuelle. *In fine*, le taux de marge reculerait un peu en 2017 en moyenne annuelle, à 31,6 %. ■

2 - Prix de production et de consommations intermédiaires



Source : Insee, comptes trimestriels

Décomposition du taux de marge des sociétés non financières (SNF)

en % et en points

	2015				2016				2017				2015	2016	2017
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Taux de marge (en niveau)	31,9	31,7	31,9	32,1	32,1	31,8	31,7	31,8	31,7	31,6	31,6	31,7	31,9	31,9	31,6
Variation du taux de marge	1,1	-0,3	0,2	0,2	0,0	-0,3	-0,1	0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,0	1,5	-0,1	-0,2
Contributions à la variation du taux de marge															
des gains de productivité	0,2	-0,2	0,1	0,0	0,3	-0,3	-0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,5	0,1	0,3
du salaire par tête réel	-0,2	0,1	-0,3	-0,3	-0,5	0,0	-0,1	-0,1	0,1	-0,2	-0,2	-0,1	-0,6	-0,9	-0,3
du taux de cotisation employeur	0,2	0,0	-0,1	0,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	0,1
du ratio du prix de la valeur ajoutée et du prix de la consommation	0,1	-0,2	0,4	0,4	0,2	-0,2	0,0	0,0	-0,4	0,1	0,0	0,0	0,7	0,6	-0,3
d'autres facteurs	0,7	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,1

Prévision

Note : le taux de marge (TM) mesure la part de la valeur ajoutée qui rémunère le capital. Sa variation se décompose de façon comptable entre :

- les évolutions de la productivité (Y/L), avec Y la valeur ajoutée et L l'emploi, et du ratio du prix de la valeur ajoutée au prix de la consommation, ou termes de l'échange (Pva/Pc), qui jouent positivement ;
- les évolutions du salaire moyen par tête réel (SMPT/Pc) et du taux de cotisation employeur (W/SMPT), où W représente le coût du travail par tête), qui jouent négativement.
- d'autres facteurs : il s'agit notamment des impôts sur la production nets des subventions, dont le CICE¹.

Cette décomposition est synthétisée dans l'équation :

$$TM = \frac{EBE}{VA} \approx 1 - \frac{W \cdot L}{Y \cdot P_{va}} + \text{autres facteurs} = 1 - \frac{L}{Y} \frac{W}{SMPT} \frac{SMPT}{P_c} \frac{P_c}{P_{va}} + \text{autres facteurs}$$

1. Le CICE réduit l'impôt sur les sociétés, mais la comptabilité nationale l'enregistre comme une subvention aux entreprises, comme le recommande le Système européen des comptes dans sa dernière version (SEC 2010).

Source : Insee